

Répression du droit de manifester à Toulouse : en défense de Gaëtan et tous les condamnés

vendredi 17 avril 2015, par [PYRO Sylvain](#), [RELP Pierre](#), [SIMPSON Ian](#) (Date de rédaction antérieure : 16 avril 2015).

Pour Gaëtan et tous les condamnés, relever la tête face à la répression

Depuis la mort de Rémi Fraise sur le site du barrage de Sivens cet automne, la répression ne cesse de s'intensifier à Toulouse (cf. ci-dessous). L'interdiction des manifestations devient la norme et lorsqu'elles sont tolérées, comme le 21 mars, un dispositif policier monstrueux est déployé sur l'ensemble de la ville...

La répression a aussi son volet judiciaire, qui n'est pas des moindres : rien qu'à Toulouse, plus de 54 manifestantEs ont été condamnés après avoir participé à des manifestations contre les violences policières et le barrage de Sivens. Notre camarade Gaëtan, militant du NPA et syndicaliste à Solidaires étudiantEs, en fait partie. Il vient d'être condamné en appel à une peine de six mois de prison, dont deux mois ferme sans mandat de dépôt, et passera dans les jours qui viennent devant le juge d'application des peines.

Face à la spirale de la répression judiciaire et carcérale qui cherche à briser des vies pour nous faire taire tous, il est indispensable de rompre l'isolement et de construire la solidarité la plus large possible, envers Gaëtan et tous les manifestantEs condamnés par une justice arbitraire et soumise aux injonctions du gouvernement.

Là est l'objectif de la campagne « Pas de prison pour Gaëtan et tous les condamnés pour avoir manifesté ! », qui d'ores et déjà rencontre un écho national et international. Cette campagne démocratique articule la défense inconditionnelle de Gaëtan à celle de tous les condamnés.

Populariser la mobilisation

Pour rendre visible la répression des militantEs, trop souvent étouffée par les grands médias, une campagne de selfies solidaires a été lancée sur internet, avec succès : Jean-Luc Mélenchon, Philippe Martinez, Clémentine Autain, Arlette Laguillier, Gérard Filoche, des représentants du PCF, de EÉLV, des membres du secrétariat de l'Union syndicale Solidaires, ainsi que nos camarades Olivier Besancenot et Alain Krivine ont ainsi affiché leur soutien. En plus de ces figures politiques et syndicales, Daniel Mermet, les salariéEs en grève de Radio France, de Carrefour Market et de Paris 8, ainsi que des centaines d'étudiantEs et de manifestantEs du 9 avril ont participé à cette campagne de soutien.

Une motion a été votée par le conseil d'administration de l'université du Mirail où Gaëtan étudie. Une [pétition est en ligne](#) en plusieurs langues (déjà plus de 5 000 signatures) et une page [Facebook](#) (3 500 likes) de soutien à Gaëtan et aux autres condamnés a été créée, ainsi qu'une [vidéo](#) en ligne.

À l'échelle internationale aussi, des soutiens ne cessent d'arriver, avec la signature de la pétition par des personnalités telles que le réalisateur britannique Ken Loach, et les intellectuels Slavoj Zizek,

Giorgio Agamben et Domenico Losurdo. Des motions et selfies de soutien ont été envoyés depuis l'État espagnol, l'Allemagne, l'Argentine, le Brésil, le Mexique, la Russie, la Turquie, l'Iran, la Bosnie... Des rassemblements ont eu lieu devant les ambassades ou consulats de Madrid, Barcelone, Saragosse, Buenos Aires et Mexico.

À Toulouse comme à l'échelle nationale, l'enjeu est à présent de concrétiser tous ces soutiens dans l'unité d'action, afin de préparer des rassemblements unitaires les plus massifs possibles, lorsque Gaëtan passera devant le juge d'application des peines. C'est le moment où jamais pour marquer le coup et commencer à relever la tête face à la répression.

Pas de prison pour Gaëtan et tous les condamnés pour avoir manifesté !

Pierre Reip

* Paru dans l'Hebdo L'Anticapitaliste - 285 (16/04/2015). <http://www.npa2009.org/>

Toulouse (31) : libertés démocratiques en danger, un militant du NPA condamné !

Depuis le mois de novembre et les manifestations qui ont suivi la mort de Rémi Fraisse, les atteintes aux libertés démocratiques et à la liberté d'expression se multiplient à Toulouse.

Manifestations interdites, arrestations massives et procès, militarisation de la ville les jours de manifestations (Sivens, 8 et 21 mars)... La préfecture semble faire de la ville un laboratoire en termes de répression et d'agressions contre les mobilisations sociales.

La mairie UMP est quant à elle tout à fait sur la même longueur d'onde que le gouvernement Valls-Hollande : tentative d'expulsion des syndicats de leurs locaux et de la CGT de la bourse du travail et, la semaine dernière, interdiction d'une réunion publique de la campagne Boycott-Désinvestissement-Sanction (BDS) dans laquelle le NPA est investi.

Moudenc, défenseur zélé de l'État d'Israël

Ainsi, mardi 31 mars, quelques heures seulement avant la réunion, le maire Jean-Luc Moudenc annonçait par voie de presse son interdiction au motif calomnieux que des membres de BDS France auraient été condamnés pour « discriminations et incitations à la haine raciale » et qu'il ne pourrait pas « *tolérer qu'une réunion publique prônant la discrimination à l'égard de personnes de confession juive et de produits commerciaux associés à la religion juive et à l'État d'Israël se tienne à Toulouse* »...

La réunion s'est quand même tenue à l'extérieur de la salle devant une centaine de personnes. Les organisations du collectif BDS France se réservent le droit d'attaquer en justice le maire pour protester contre cette décision inacceptable et les calomnies qui l'accompagnent. Nul doute qu'une nouvelle réunion sera organisée prochainement !

Si ce genre de dérapage n'est qu'à moitié surprenant de la part du maire, il est également facilité par la passivité de nombreuses organisations face à la répression qui s'abat sur la ville ces derniers

mois.

Prison ferme pour Gaëtan et les militants anti-barrage de Sivens

C'est une telle répression que l'on a vu dès le lendemain avec les verdicts scandaleux contre des militants arrêtés lors des manifestations organisées suite à la mort de Rémi Fraisse (plus de 54 procès ont déjà eu lieu, avec plusieurs condamnations à de la prison ferme, certaines avec mandat de dépôt). Notre camarade Gaëtan, militant jeune du NPA, avait été condamné en première instance à deux mois de prison avec sursis en décembre dernier pour avoir participé à une manifestation interdite. Il se voit infliger en appel une peine encore plus lourde : deux mois de prison ferme, plus quatre mois de sursis et une amende de 1 100 euros ! Ceci s'explique en partie par le maintien d'un chef d'accusation qui avait été refusé lors du premier jugement, violences volontaires contre un agent de police, un coup monté de toutes pièces. D'autres manifestants ont eu la confirmation des peines de prison fermes qui avaient été prononcées en décembre.

Face à une répression toujours plus lourde et à des libertés démocratiques menacées, certaines organisations comme la Ligue des droits de l'homme réagissent et appellent à une conférence de presse contre la dégradation de l'exercice des libertés publiques. L'intersyndicale de l'université du Mirail appelle à une réunion unitaire sur la ville pour dénoncer la condamnation de Gaëtan et la répression qui s'abat sur les mobilisations. Ceci pourrait être le point de départ pour une riposte unitaire large, aujourd'hui indispensable pour faire reculer tous les adversaires des libertés démocratiques et du mouvement ouvrier. À Toulouse comme ailleurs, c'est une nécessité car face à des politiques antisociales toujours plus violentes, gouvernement et patronat ont besoin d'écraser tous ceux qui pourraient incarner une résistance à leurs projets. Nous ne nous laisserons pas faire !

Ian Simpson et Sylvain Pyro

* Paru dans l'Hebdo L'Anticapitaliste - 284 (09/04/2015). <http://www.npa2009.org/>
